

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

Date de convocation :

05 novembre 2020

Nombre de  
Conseillers : 11

Présents : 09

Pouvoir : 0

Votants : 09

N°1441 /2020

Objet :

Décision Modificative  
N°2 sur le budget  
communal

Envoyé en préfecture le 20/11/2020  
Reçu en préfecture le 20/11/2020  
Affiché le  
ID : 051-215101395-20201117-1441-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la Salle des fêtes communale sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, Maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLE Gérard, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, SOURDET Joëlle, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

Absents et excusés : Messieurs DUROST Raphaël et GIOVANNI Philippe.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

*A été élue secrétaire :* Madame MENISSIER Martine.

**Décision Modificative n°1 : CREDITS SUPPLEMENTAIRES**

Afin de pouvoir régler auprès de la CCMC les dépenses de 2019 liées à la participation de la Commune dans l'élaboration de son PLU, il convient d'établir au budget principal de la commune les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT			
<i>dépenses</i>		<i>recettes</i>	
615221 (011)	- 4000 €		
<b>023</b>	+4000 €		
INVESTISSEMENT			
<i>dépenses</i>		<i>recettes</i>	
20411(204)	+4000€	021	+ 4000€

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents

**Valide** les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

Extrait certifié conforme,  
Fait à Chepy, le 20 novembre 2020.

Le Maire,

J.ROUSSINET



Envoyé en préfecture le 20/11/2020

Reçu en préfecture le 20/11/2020

Affiché le

ID : 051-215101395-20201117-1441-DE